

22
MARS
2016

DIX ANS DES ATTENTATS DE BRUXELLES

Comment la menace terroriste a-t-elle muté en dix ans ?

Entre la « menace projetée » des années du califat de l'Etat islamique et les « lone actors » d'aujourd'hui, la menace terroriste a connu des bouleversements depuis dix ans. Cinq questions pour comprendre.

DÉCODAGE
LOUIS COLART

Dix ans après les attentats de Bruxelles et Zaventem, tant la menace terroriste que l'approche des autorités belges ont changé.

1

Quel était le niveau de la menace terroriste en 2016 ?

Le niveau de la menace terroriste islamiste en Belgique était très élevé, mais pas seulement en 2015-2016 avec les attentats (désolés ou non) de Verviers, du Thalys, de Paris et de Bruxelles, planifiés par l'Etat islamique (EI). Dès 2012, en fait, avec les départs massifs de Belges en Syrie : « On n'était pas du tout préparés à ça », admet Ann Fransen, actuelle procureure fédérale, qui a été la cheffe de sa section antiterroriste dès 2007. « D'ailleurs le nombre de dossiers qu'on va devoir ouvrir me fait dire à l'époque qu'il faut de la capacité supplémentaire en policiers et magistrats. On va à plusieurs reprises tirer la sonnette d'alarme. Il va falloir attendre le 13 novembre 2015 et les attentats de Paris pour obtenir ces capacités supplémentaires. »

Avec l'opération à Verviers (janvier 2015) et encore plus à l'été 2015, les services savent que l'EI a l'intention et la capacité d'envoyer des commandos terroristes en Europe. Quelques jours après le 13-Novembre, le niveau de la menace sera même rehaussé à son maximum (niveau 4) par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (Ocam). Le fameux *lockdown* de Bruxelles. Selon l'Ocam, environ 450 personnes sont parties depuis la Belgique pour rejoindre un groupe terroriste dans la zone syro-irakienne. De ces 450, environ un tiers est



revenu en Belgique, un tiers décédé sur place et le dernier tiers est potentiellement encore en vie sur place ou dans les régions environnantes.

2

Comment a évolué le groupe Etat islamique depuis dix ans ?

Le groupe EI ne contrôle plus de territoires depuis la chute de son dernier bastion, la ville de Baghouz en Syrie, en mars 2019. « On peut diviser la menace terroriste en Belgique en deux périodes, avant et après la pandémie de covid », pose Mohamed Fahmi, chercheur sur le terrorisme à l'ULB. « Il y a une bascule en 2019 avec la perte du dernier territoire tenu en Syrie par l'EI, le groupe entre alors complètement en clandestinité. Après le covid, la menace devient complètement différente. On a affaire à des gens d'ici, en Europe, qui n'ont pas vraiment connu la période faste de l'EI, d'autant que les suspects sont de plus en plus jeunes – plus de la moitié a moins de 25 ans. Ils se sont radicalisés en ligne. Beaucoup ont une compréhension un peu bricolée de l'idéologie. C'est ce que j'appelle les "djihadistes de claviers". La menace est plus diffuse. » L'EI « ne contrôle aujourd'hui plus de vastes territoires et ne dispose plus de la même force de frappe opérationnelle, des mêmes moyens logistiques et de la même capacité de recrutement qu'il y a dix ans », continue le directeur de l'Ocam, Gert Vercauteren. « La djihadosphère avant 2019 était surtout animée par les contenus produits par l'EI », reprend

Mohamed Fahmi. « Aujourd'hui, ses sympathisants réutilisent ces contenus, les recyclent. Et la publication de l'hebdomadaire de propagande en ligne, Al-Naba, n'a jamais cessé. »

3

Comment la menace terroriste a-t-elle muté en dix ans ?

« La principale menace de violence émane aujourd'hui de *lone actors* d'inspiration djihadiste : des individus qui, de leur propre initiative, conçoivent, préparent et tentent de commettre un attentat », explique le patron de l'Ocam. C'est le grand basculement par rapport à l'époque des attentats de Bruxelles. Mais la menace n'en reste pas moins prégnante. Son niveau est d'ailleurs fixé au niveau 3 (grave) depuis l'attentat commis par Adbessalem Lassoued contre des supporters suédois à Bruxelles, le 16 octobre 2023.

Comme pour Lassoued, « les évolutions de la situation géopolitique sont des éléments déclencheurs chez certains individus », confirme la procureure fédérale. « La situation à Gaza a été un déclencheur pour pas mal de personnes en Europe, soit arrêtées dans le cadre d'une préparation d'attentats soit après un attentat. Et actuellement, bien évidemment, la situation en Iran peut aussi faire déclencher des actions ici en Belgique. Nous sommes sur le qui-vive », assure la magistrate. Le parquet fédéral ne connaît d'ailleurs pas de reflux des dossiers terroristes. Au contraire, avec 94 nouveaux dossiers « terro » ouverts en 2025 (dont

« Dix ans après les attentats, l'approche belge du terrorisme a fondamentalement changé », estime l'Ocam. © PHOTO NEWS.

90 pour djihadisme), le service connaît une augmentation quasi linéaire de dix dossiers par an depuis 2022.

4

Quelles sont les autres menaces terroristes ?

Outre l'influence possible des conflits à l'étranger (voir l'engin explosif déposé devant la synagogue de Liège le 9 mars et revendiqué par un mystérieux groupe pro-iranien), la menace du terrorisme islamiste n'est pas la seule existante. Même si elle demeure, de loin, la première menace. Au-delà, « l'extrémisme de droite, notamment dans ses formes transnationales et numériques, s'est imposé comme un vecteur de menace durable », explique Gert Vercauteren. « Un niveau d'activité accru est également constaté en Belgique au sein de l'extrémisme de gauche, notamment autour du conflit israélo-palestinien. »

5

L'Etat belge est-il mieux armé contre le terrorisme qu'il y a dix ans ?

Ann Fransen le « pense sincèrement » : « J'ai quand même une expérience de 17 ans. C'est vrai que la période de la commission parlementaire d'enquête n'a pas été facile pour nous, mais nécessaire. Depuis nous avons créé des *Joint Intelligence Center*, des *Joint Decision Center*, qui nous permettent de façon beaucoup plus structurée de gérer et traiter les informations terroristes entre tous les services partenaires. »

De son côté, le patron de l'Ocam souligne que « dix ans après les attentats, l'approche belge a fondamentalement changé : d'une approche morcelée à une approche intégrée, d'une approche réactive à une approche proactive, et d'une approche purement répressive à une stratégie large et multidisciplinaire, accordant une plus grande attention à la prévention, aux facteurs psychosociaux et aux trajectoires individuelles, par exemple chez les jeunes radicalisés ou les profils hybrides », avance Gert Vercauteren.

Mohamed Fahmi apporte un bémol. « Il existe en Belgique un radicalisme latent que les autorités peinent à endiguer », puisqu'il s'agit « d'un problème de société et pas seulement un problème sécuritaire. Nous avons par exemple un système carcéral en faillite, alors que toute la littérature scientifique s'accorde à dire que la prison est un haut lieu de radicalisation ».

22
MARS
2016

À VOIR DANS L'APPLICATION ET SUR LESOIR.BE

Notre documentaire : 22 minutes au cœur des attentats du 22-Mars

